

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS
Carleton University

FREN4300/5501: Québec : ville d'histoire(s)

Préalable :	3 ^e année ou permission du département ; étudiant(e)s à la maîtrise
Semestre :	Printemps 2021 (6 mai au 18 juin)
Heure :	Cours ouvert en ligne à toute heure à compter de la date de début.
Salle:	En ligne (Carleton's LMS)
Professeur :	Anne Trépanier : anne.trepanier@carleton.ca
Bureau :	1204 Dunton Tower
Heures de bureau :	Sur rendez-vous

Description

Cette année, nous réfléchirons à l'évocation d'événements et de lieux historiques dans la ville de Québec mis en scène le roman *Premier jardin* d'Anne Hébert (Seuil, 1988). Nous étudierons les notions de mémoire collective (Halbwachs) et de lieu de mémoire (Pierre Nora) de façon à dévoiler des liens opératoires entre l'histoire personnelle, le récit d'une communauté d'histoire et la fiction mettant en scène la ville de Québec et son histoire. À la lumière d'extraits choisis, en particulier chez Paul Ricoeur, nous réfléchirons à la place occupée par l'histoire, la mémoire et la fiction historique dans ce roman d'Anne Hébert évoquant la ville de Québec.

Afin de composer un parcours littéraire dans la ville de Québec autour de lieux de mémoire littéraires ou historiques, nous combinerons travail individuel et discussions en ligne à des visites virtuelles de bâtiments, de lieux patrimoniaux et des expositions. Ainsi, les étudiants arpenteront Québec virtuelle en compagnie d'Anne Hébert et de ses personnages, et s'ils le veulent bien, de Samuel de Champlain, de Charlevoix, d'Aubert de Gaspé, d'Octave Crémazie, du Baron de Lahontan, de Roger Lemelin, de Claire Martin, de Jacques Poulin, de Nicole Brossard et de Robert Lepage, pour nommer que quelques options de lectures supplémentaires.

En préparation à ces activités, suivant le principe des blocs et des échelons - chaque activité préparant la suivante - les étudiantes et étudiants se familiariseront avec les concepts de même qu'avec la géographie de la ville sur la plateforme en ligne du cours en accès libre à compter du début du cours. En guise d'activité finale, les étudiants devront mettre en ligne leur contribution audio-visuelle au parcours littéraire que nous aurons créé en groupe.

Objectifs

1. Comprendre la place de l'histoire dans la littérature du Québec et de la ville de Québec en particulier
2. Réfléchir aux mécanismes du récit et de la narration de l'histoire
3. Reconnaître et analyser de façon critique la place des textes choisis dans la mémoire et l'identité québécoises

4. Avoir une connaissance sensible de la ville de Québec virtuelle, tant pour visualiser le passé (lieux de mémoire) que pour travailler sur la création d'une visite guidée virtuelle
6. Lire en français et participer à toutes les activités de discussion et de création en français

Évaluation

Note : plusieurs activités sont formatives uniquement et ne sont pas évaluées. Je vous conseille néanmoins de compléter toutes les activités pour garder un bon esprit de cohorte dans ce cours très spécial. Nous sommes en voyage ensemble dans la ville de Québec... en virtuel !

- 1) Journal de voyage virtuel : quatre fois une page (150-200 mots) 10 %
- 2) Participation de qualité aux quatre forums de discussion 10%
- 3) Activité : Choisissez votre lieu de mémoire (justification et deux commentaires à vos pairs) 10%
Description : Choisir un lieu de mémoire de la ville de Québec (depuis la liste prodiguée) ; Justifier votre décision en faisant appel à l'histoire et à la mémoire collective du Québec telles que véhiculées par le grand récit québécois (Visez 250 mots). N'hésitez pas à consulter les ressources complémentaires. Commentez le choix effectué par les autres étudiantes et étudiants dans ce cours en ajoutant un commentaire pour deux (2) de vos collègues (si vous voulez en écrire pour tout le monde, rien ne vous en empêche!)

- 4) Activité : Visite du musée des beaux-arts du Québec et répondre aux questions 20%
Description : Visitez ces quatre expositions du Musée des Beaux-Arts du Québec afin de repérer dans chacune des oeuvres qui illustrent un lieu de mémoire tel qu'évoqué dans le roman *Premier Jardin* d'Anne Hébert. Choisissez une œuvre et décrivez-la en regard de la représentation du lieu de mémoire que vous avez sélectionné (Visez 250 mots). Il est important de mentionner le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre, mais aussi et surtout, de faire voir la qualité de représentation, soit le lien entre l'œuvre et le lieu de mémoire.

- 5) Activité : Votre personnage de fiction historique et deux commentaires sur les personnages créés par vos pairs 10%
Description : Imaginez un personnage historique à la manière dont Anne Hébert crée des anecdotes historiques vraisemblables, par exemple à partir des ciseaux de forgeron trouvés dans le musée des Ursulines. Tâchez de bien situer l'anecdote dans le lieu de mémoire que vous connaissez le mieux. Consultez la banque d'artefacts et d'images que vous avez constituée tous ensemble pour vous inspirer. Téléchargez une image référentielle (un artefact, une oeuvre d'art). Copiez et collez votre texte d'environ 200 mots dans cette boîte. Commentez l'anecdote de deux de vos pairs en contribuant de façon significative au récit en ajoutant, par exemple, des informations historiques ou en faisant un lien avec le lieu de mémoire évoqué.

- 5) Activité : Votre meilleure page du journal de bord 5 %
Description : Soumettez à nouveau ce que vous considérez être la meilleure page de votre journal de bord. Prenez en considération les corrections et commentaires reçus et téléversez une version améliorée de ce travail. Votre page sera mise en complément à un lieu de mémoire sur notre parcours final!

- 7) Activité : Présentation de la station du parcours littéraire 25%

Description : Vous avez construit votre expertise en regard d'un lieu de mémoire stratifié de la ville de Québec en lien avec le roman *Le premier jardin* d'Anne Hébert. Dans une présentation de diapositives, présentez-le. Un lieu de mémoire doit exister dans la ville physique de Québec et être soutenu par le grand récit québécois et évoqué dans la mémoire collective. Rappelez-vous de mettre le lieu de mémoire en contexte dans l'histoire et la géographie de la ville, de même que présenter son rôle dans le roman *Premier jardin*. Il serait très intéressant d'apporter une touche historico-littéraire supplémentaire en allant chercher une citation d'un autre écrivain ou d'un historien sur ce lieu. De Jacques Cartier en passant par Philippe-Aubert de Gaspé, Nicole Brossard ou Jacques Poulin, libre à vous d'enrichir notre parcours! En effet, vous êtes responsable d'une station de notre parcours littéraire. Notre parcours aura autant de stations que de participants à ce cours. Afin de vous aider à harmoniser notre parcours, je vous ai préparé un gabarit. Libre à vous de l'ajuster selon vos goûts. Il sera important de citer l'œuvre *Le premier jardin* d'Anne Hébert et de faire référence à des artefacts ou à des œuvres d'art, de même qu'à des images d'archives. Nourrissez-vous à la banque de données collective! Des références à la biographie de l'auteur Anne Hébert sont souhaitables. Si vous êtes inscrits au cours FREN 4300, votre présentation aura un maximum de douze (12) diapositives et durera entre 5 et 7 minutes, ce qui équivaut à un texte de 750 mots. Si vous êtes inscrits au cours FREN5501, votre présentation aura un maximum de vingt (20) diapositives et durera entre 12 et 15 minutes, ce qui équivaut à un texte de 1250 mots Vous serez évalué selon la grille suivante :

- Un titre représentatif
- Respect du temps et du format
- Qualité de la langue écrite
- Qualité de la langue à l'oral
- Citations de *Premier jardin* (Visez 5/8)
- Citation d'un autre auteur (1/4)
- Pertinence des images proposées
- Explication du lieu de mémoire
- Justification de la strate historique choisi
- Mise en valeur de l'œuvre et de la biographie d'Anne Hébert

8) Activité : Réflexion finale sur le parcours littéraire constitué par notre groupe sur les lieux de mémoire à Québec tels qu'évoqués dans le roman *premier jardin* 10%

Description : Parcourez notre visite littéraire des lieux de mémoire de Québec. Écrivez une réflexion finale (visez 500 mots) sur le parcours littéraire constitué par tout le groupe. Décrivez cette visite virtuelle comme si vous y étiez! Pensez à la géographie physique et culturelle de la ville de Québec et faites référence à au moins trois (3) présentations faites par vos pairs. Pensez à ce travail comme étant le récit englobant de toute votre expérience de voyage dans ce cours.

NB : les étudiants qui omettront de rendre la présentation de la station du parcours littéraire obtiendront automatiquement un F pour le cours.

Structure du cours

Outre les cours sur diapositives, le matériel audio-visuel et les lectures, des quiz et des forums de discussion font partie de ma méthode d'enseignement en ligne. Les modules (comprenant le cours sur diapositives et les activités hebdomadaires) seront toujours visibles pendant la durée de ce cours. **Par contre, les activités répondent à un calendrier. Portez-y attention!**

Je m'attends à ce que vous soyez un(e) participant(e) actif(ve) dans les cours. Votre défi est d'écouter / regarder de manière critique et de prendre des notes en conséquence. Je ne m'attends pas à ce que vous preniez en note chaque mot que je prononce. Je m'attends néanmoins à ce que vous puissiez identifier les principales questions soulevées dans le cours et que vous puissiez les relier à des lectures et à des éléments des clips, films, site web ou interviews qui font partie du cours. Cela comprend évidemment les questions et problématiques soulevées dans chaque module. Vous aurez l'occasion de vous attarder chaque semaine au contenu de chaque cours en participant au forum Échangeons. Ce devoir a été conçu afin de vous aider à développer et à peaufiner deux compétences intellectuelles fort importantes: l'esprit de synthèse et l'esprit critique.

À mesure que le cours progressera, vous verrez et devinerez des liens entre les modules. Si vous avez une difficulté ou une interrogation sur un devoir, ou sur la matière du cours, posez votre question de façon anonyme sur la page **Demandez au prof!** (en haut de la page d'accueil du cours), d'autres en bénéficieront, c'est certain. Si vous trouvez un film, une chanson, une page web, un fait d'actualité ou un poème que vous aimeriez partager, faites le au **Café étudiant** (en haut de la page d'accueil du cours). Ce forum est libre d'accès et n'est pas régulé. Vous pouvez y discuter de toutes sortes de choses relatives au cours et en profiter pour faire davantage connaissance. Bien sûr, comme ailleurs, je vous demande de bien vouloir garder des propos respectueux et appropriés sous peine que votre contribution au Café étudiant ne soit plus permise. J'irai y faire un tour de temps en temps.

Il est attendu que :

- Vous n'êtes pas autorisé(e) à publier, à distribuer ou à utiliser le matériel fourni dans ce cours (vidéos de conférences, présentations de diapositives, fichiers audio, des clips vidéo, etc) à toute autre fin que pour votre succès dans ce cours ;
- Accédez au contenu du module à chaque jour ou dès que c'est possible. L'avantage de ce cours en ligne c'est qu'il peut être suivi par portions, habituellement en deux séances, sans compter les exercices, les travaux et les devoirs.
- Prenez des notes tout en regardant/écoutant les cours sur diapositives; ne soyez pas passifs.
- Lisez attentivement les directives pour chacun des devoirs et exercices.
- Respectez les dates de remise.

Les retards dans les travaux et devoirs ne sont pas permis, sauf pour des raisons officiellement documentées.

Pour les retards liés à des raisons médicales, les étudiants doivent produire un certificat médical. L'extension est limitée à la durée de la période de la maladie spécifiée dans le certificat du médecin. En cas de décès d'un proche, les élèves doivent produire un avis de décès et confirmer leur relation avec la personne décédée. Pour des raisons juridiques, tels que les

fonctions de juré, comparution devant le tribunal, emprisonnement ou déportation, les étudiants doivent soumettre un document officiel produit par les autorités juridiques.

DATES LIMITES DE L'UNIVERSITÉ:

La présentation finale des travaux, devoirs et examens est régie par les délais imposés par l'Université. Tous les travaux sont dus dans les délais fixés par le Sénat de l'Université pour chaque semestre. Les instructeurs ne sont pas autorisés à accorder des extensions au-delà de ces dates. Les étudiants qui ne sont pas en mesure de respecter ces délais doivent demander une extension au Bureau du registraire.

La Netiquette en classe:

Les étudiants sont encouragés à relier les questions du cours au monde réel de la société canadienne. Certaines questions dont nous discutons sont controversées et / ou sensibles pour certains étudiants. Le débat critique fondé sur l'analyse intellectuelle est encouragé et le principe de la liberté académique est respectée, mais les étudiants doivent s'abstenir de toutes déclarations provocantes, dénigrantes ou nuisibles à l'esprit de notre cours. Tout accès de langage raciste, sexiste, homophobe ou autre sera puni. Respectez les gens avec lesquels vous n'êtes pas d'accord intellectuellement!

Voir http://www.carleton.ca/equity/human_rights/appendix_5.htm

Communication:

J'essaie de répondre aux courriels rapidement. Cependant, je vous encourage à vous servir d'abord de la page **Demandez au prof!** s'il s'agit d'une question d'ordre général sur le déroulement du cours. Il ne me sera pas possible d'offrir des critiques détaillées d'un travail à rendre et encore moins lorsque la date limite approche... Je réponds à mes courriels provenant des étudiants dans l'ordre de leur réception. Conséquemment, pendant les périodes de pointe (juste avant la fin de la session), ma réponse pourrait être retardée d'un jour ou deux. Je recommande que vous me demandiez une rencontre (heures de bureau) pour discuter de vos préoccupations de manière plus approfondie. Nous pourrions alors nous donner rendez-vous sur zoom. Si vous devez me demander une extension, faites-le dès que possible. Une amende de 5% par jour de retard sera appliquée à moins qu'il n'existe une raison documentée. **Aucun retard ne sera toutefois accepté pour toutes les activités liées à la portion discussion du débat, puisque le succès de cette activité dépend de la participation de chacun dans le temps prévu.**

Plagiat:

Les travaux doivent être originaux. Les étudiants doivent conserver toutes leurs notes de recherche - vous pouvez être invité(e) à les présenter même après que vos travaux/devoirs ou l'examen aient été remis.

Les règlements de l'université sur les infractions académiques (le plagiat, la tricherie, les comportements perturbateurs, etc) décrits dans le calendrier du premier cycle de Carleton s'appliquent à tous les étudiants. Le plagiat est une infraction académique grave et prise très au sérieux à l'Université Carleton, en particulier depuis l'augmentation en flèche des incidents de plagiat ces dernières années. Soyez très prudent(e) lors de l'utilisation de l'internet dans votre recherche. Les pénalités pour plagiat varient: pour les courts travaux et devoirs; la note de zéro sera attribuée, dans le cas où le plagiat est décelé pour plusieurs travaux et devoirs,

vous recevrez la note de F pour le cours. Vous risquez aussi d'être expulsé(e) de l'université. Dans tous les cas, un rapport de l'incident restera dans votre dossier d'étudiant(e) de l'Université Carleton.

voir www.carleton.ca/cuuc/regulations/acadregsuniv14.html

Le Sénat de l'Université définit le plagiat comme la présentation, qu'elle soit intentionnelle ou non, des idées, de l'expression d'idées ou du travail d'autrui pour le sien.

Le plagiat se produit quand un étudiant:

- Copie plus d'une ou deux phrases d'une oeuvre sans l'emploi des guillemets et de la référence complète.
- Paraphrase l'équivalent d'un court paragraphe ou plus sans mentionner la source d'origine;
- Emprunte les idées d'un autre auteur d'une manière qui les présente comme sa propre pensée.

Vous ne pouvez pas soumettre le même devoir/travail pour des crédits universitaires dans un autre cours sans autorisation préalable. Aussi, notez que vous ne pouvez pas acheter un travail, un devoir ou une dissertation ni ne pouvez «emprunter» un document écrit par autre personne et le présenter comme votre propre travail. Ces cas seront traités comme des infractions académiques. Si le professeur soupçonne qu'un étudiant a présenté un travail plagié, il sera transmis au directeur du département. S'il est convenu qu'une infraction a été commise, l'affaire sera transmise au doyen adjoint (affaires de premier cycle) de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Les procédures universitaires ne permettent pas au professeur de discuter des allégations avec vous. Vous recevrez une demande du bureau du vice-doyen à discuter de cette question en personne. Si le bureau du vice-doyen évalue qu'une infraction a bel et bien eu lieu, une sanction sera donnée. Ainsi, vous devez garder toutes vos notes de recherche et votre historique de visites de sites web, même après que vous soumettiez vos travaux. Pour éviter le plagiat, il faut apprendre à faire de la recherche et la façon de citer les sources correctement.

Les sites web suivant offrent de bons conseils:

http://owl.english.purdue.edu/handouts/research/r_plagiar.html

<https://library.carleton.ca/help/avoid-plagiarism>

Une clé de la réussite à l'université est d'adopter une approche organisée et équilibrée de vos cours. La gestion du temps est cruciale. Je m'attends à une moyenne de 4 à 6 heures de travail pour chacun des modules. Toutefois, les travaux ne sont pas parfaitement répartis, de sorte qu'une bonne gestion du temps et une évaluation régulière de vos priorités - l'étude, la famille, les amis, la vie sociale, le travail et d'autres intérêts - vous aidera à bien réussir. Suivez le calendrier de lecture proposé, développez un bon système de prise de notes et planifiez votre temps en conséquence. Essayez de ne pas laisser le stress vous envahir; pensez à faire de l'exercice régulièrement et... de bien manger! Si vous sentez que vous avez du mal à soutenir le rythme du cours, ne tardez pas à demander de l'aide. Un excellent site Web qui fournit des guides et des stratégies d'étude utiles se trouve à <http://studygs.net>

Carleton offre aussi d'excellentes ressources pour le bien-être psychologique :

<https://carleton.ca/wellness/>

Handicaps et accommodements

Les étudiants handicapés nécessitant un hébergement universitaire ou tout autre accommodement sont invités à communiquer avec un coordonnateur du Centre Paul Menton afin de compléter les lettres nécessaires. Il est impératif de communiquer avec le Centre pour obtenir du soutien. 613-520-6608 ou pmc@carleton.ca. Si le format en ligne ne vous est pas familier, quoi qu'il ait été pensé pour accommoder plusieurs handicaps, prenez rendez-vous en ligne avec moi pour discuter de vos besoins. Mon courriel : anne.trepanier@carleton.ca.

www.carleton.ca/pmc/

Accommodements religieux: Les étudiants qui demandent un accommodement sur la base de l'obligation religieuse doivent me faire une demande formelle pour des dates et / ou des moyens de satisfaire les besoins de remplacement. Ces demandes doivent être faites au cours des deux premières semaines de la session et ne doivent en aucun cas arriver comme une «surprise» dans les deux dernières semaines du cours.

http://carleton.ca/equity/holy_days/index.htm

Grossesse et adoption:

Les étudiants désirant des accommodements spéciaux sont encouragés à communiquer avec les services d'équité.

http://carleton.ca/equity/human_rights/policy.htm

LE CALENDRIER DÉFINITIF DES DATES DE REMISE DE TRAVAUX SERA
DISPONIBLE LE 1^{ER} MAI